



Finales régionales

Ouverture des candidatures : 07 juin 2019

Date limite de retour des dossiers : 19 juillet 2019

Sélection complémentaire jusqu'au 16 septembre 2019

Informations pratiques : www.chercheurs-entrepreneurs.com

NOTICE DE CANDIDATURE

Le concours « Docteurs-Entrepreneurs : quand les docteurs créent de la valeur » promeut les meilleures initiatives entrepreneuriales de docteurs ou de doctorants en fin de thèse qui font le pari de se lancer dans la création d'entreprise à partir de leur projet de recherche. Les finalistes retenus sur dossier par un jury d'experts suivent une session de préparation d'une journée avant de présenter leurs projets en public lors de la finale régionale. Le jury désigne alors 2 lauréats.

“Start-up Connexion, les rencontres entre investisseurs et chercheurs-entrepreneurs” a pour objectif de détecter des projets innovants à haute valeur économique, valoriser des start-up issues de la recherche académique et en faciliter le financement.

Start-up Connexion offre à des chercheurs entrepreneurs retenus par un comité d'experts, une opportunité unique de bénéficier d'un coaching et d'une importante visibilité médiatique, et de rencontrer des investisseurs et des industriels pour les accompagner dans leur processus de création de valeurs. Les finalistes retenus par un jury d'experts suivent une session de préparation d'une journée avant de présenter leurs projets en public lors de la finale régionale. Le jury désigne alors la start-up coup de cœur.

1. Pourquoi y participer ?

- **Révéler** son projet de création d'entreprises ;
- **se connecter** à un réseau d'experts de l'entrepreneuriat et du financement de l'innovation ;
- **convaincre un auditoire de professionnels** de la valorisation de la recherche ;
- **bénéficier d'un programme de coaching** pour préparer et retravailler son pitch;
- **renforcer sa visibilité** grâce aux actions et aux outils de communication du concours;
- **rejoindre à une communauté** de chercheurs-entrepreneurs et bénéficier des **temps de réseau** organisés durant l'année sur des thématiques métiers.

2. Critères d'éligibilité

Pour Docteurs-Entrepreneurs :

- Sont concernés par ce concours des **docteurs (doctorat + 3 ans maximum)** ayant pour projet la création d'entreprise permettant le développement d'un produit, d'un usage ou d'une technologie innovante.
- Peuvent concourir également des **doctorants en fin de thèse** présentant un projet innovant et idéalement ayant été sensibilisés à l'entrepreneuriat pendant leur formation via, les collèges doctoraux, les SATT, les PEPITE etc. *Dans ce cadre, les laboratoires d'accueil et directeurs de thèses sont vivement invités à encourager leurs doctorants à participer au concours.* Un directeur de thèse peut proposer la candidature

de son doctorant à condition que celle-ci soit portée à titre individuel et non pas au titre de l'équipe dans laquelle est effectuée la thèse.

→ Le projet doit être en relation avec les travaux de recherche

Pour Start-up Connexion :

→ Start-up Connexion concerne des **chercheurs et des enseignants-chercheurs, ayant déjà créé** leurs entreprises, idéalement accompagnées par des structures de valorisation telles que les SATT et FIST SA, et qui proposent le développement et/ou la commercialisation d'un nouveau produit, prototype ou service répondant à une forte attente du marché cible.

→ Seront traités avec intérêt des projets qui conservent **un lien fort avec les laboratoires d'origine** ou qui **développent des partenariats avec de nouveaux laboratoires de recherche publique**. Tous les domaines de la Recherche sont concernés.

3. Comment candidater ?

La participation au concours « docteurs-entrepreneurs » se fait à partir d'une inscription en ligne du candidat sur le lien dédié : www.chercheurs-entrepreneurs.com

Les dossiers de candidature doivent être retournés dûment complétés avant le **dépôt en ligne via ce lien** : www.chercheurs-entrepreneurs.com

4. Examen et sélection des projets

Les candidatures présentées doivent nécessairement comprendre une description détaillée du projet de création d'entreprise. L'examen de chaque candidature tiendra compte des critères suivants:

- La motivation et la capacité entrepreneuriale
- Le caractère innovant du projet et sa faisabilité technique
- **Le business plan et l'analyse du marché du secteur ciblé (obligatoire)**
- La capacité à appréhender les questions de confidentialité et de propriétés intellectuelle

Le concours se déroule selon les modalités suivantes :

1. **Phase d'admissibilité** : les dossiers de candidatures complets sont tout d'abord examinés par un jury de présélection composé de membres organisateurs (RNCD, CNRS, AEF info) et de leurs partenaires experts. Seules les candidatures répondant aux critères d'éligibilités seront retenues
2. **Phase d'accompagnement** : une session de préparation et d'accompagnement d'une journée est prévue pour les porteurs de projet sélectionnés pour les auditions
3. **Audition lors des finales régionales** : les porteurs de projets finalistes présentent leurs projets en public face à un jury d'experts

5. Prix

Prix du jury (Région) : 1^{er} prix : 4 000 Euros ; 2^{ème} prix : 1 000 Euros

Le lauréat de chaque finales régionales sera automatiquement sélectionné pour la finale nationale